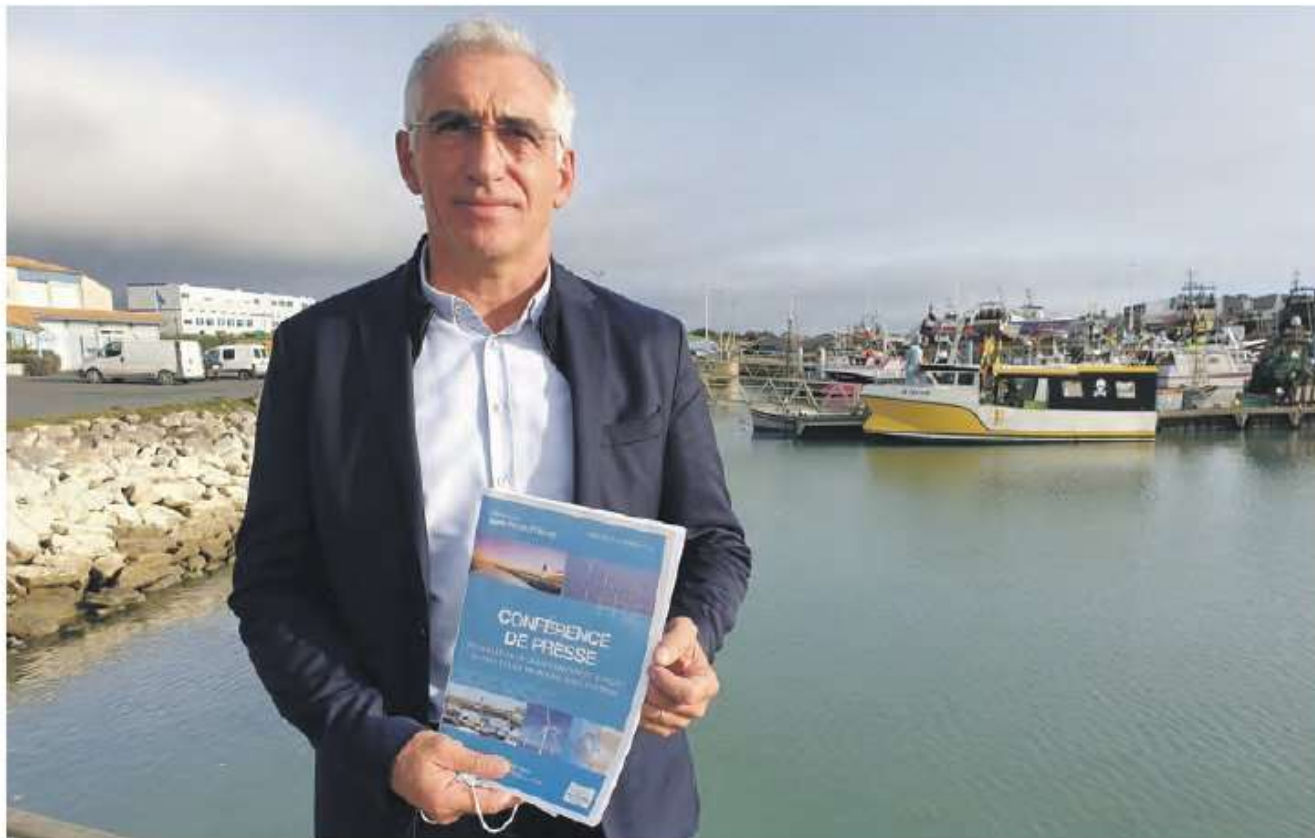


Un recours contre le parc éolien



ÎLE D'OLÉRON *La mairie de Saint-Pierre d'Oléron vient d'adresser un recours gracieux au ministère de la Transition écologique. Christophe Sueur et son conseil veulent voir le projet repoussé plus au large. Page 16*

Éoliennes : Saint-Pierre dépose un recours gracieux

La mairie souhaite voir le projet repoussé en dehors des zones de pêche des couloirs de migration.

Les opposants avaient promis une pluie de recours contre le parc éolien offshore prévu à 40 km des côtes insulaires. Un projet validé fin juillet par l'État. La première réponse vient d'être adressée par recommandé au ministère de la Transition écologique. Un recours gracieux déposé par la mairie de Saint-Pierre d'Oléron.

Présenté ces derniers jours en bureau municipal, ce document entend

faire bouger les lignes. « Il y a encore de l'espoir de faire évoluer le projet, des ajustements sont possibles. C'est une première étape et j'espère que nos arguments seront entendus. Je continuerai quoi qu'il arrive à me battre pour défendre la pêche, notre horizon et notre littoral », explique le maire Christophe Sueur.

La mairie veut de l'éolien flottant

Sachant que l'État réfléchit à l'installation d'un second parc à l'horizon 2050, mais possiblement plus loin de côtes grâce à de l'éolien flottant, Christophe Sueur plaide pour que cette solution soit appliquée au premier parc (2030). « Je l'ai déjà proposé au secrétaire d'État à la Mer. Tout le monde serait content si les éoliennes étaient installées en dehors des zones de pêche, et en dehors des couloirs de migration », ajoute l'édile.

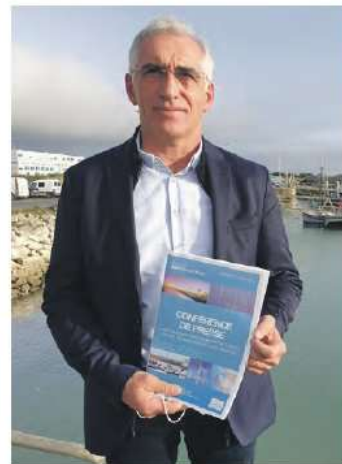
En attendant la réponse qui sera apportée à ce recours gracieux, la pose des dernières éoliennes sur le

parc de Saint-Nazaire a fait couler beaucoup d'encre cet été. « L'impact visuel, ce n'est pas ce qu'on nous avait annoncé. La ligne d'horizon est défigurée », a par exemple confié Bruno Schmit, 1^{er} adjoint de Batz-sur-Mer (à 12 km des éoliennes), à nos confrères de Ouest-France.

Les éoliennes de Saint-Nazaire font réagir

Un constat qui n'étonne pas Alain Daubigné, le représentant oléronais du collectif Nemo (Non à l'éolien marin à Oléron). « Je suis très surpris que les gens soient surpris. Des éoliennes de 180 mètres à 12 ou 15 km des côtes, fatalement on les voit, c'est la triste réalité », précise-t-il. L'impact visuel sera néanmoins très inférieur depuis l'île d'Oléron.

Comme Christophe Sueur, Alain Daubigné explique que les contacts n'ont jamais été rompus avec les services de l'État. Le collectif attendait d'ailleurs beaucoup de la visite d'Emmanuel Macron en Loire-Atlantique, le 5 septembre,



Christophe Sueur et la mairie de Saint-Pierre d'Oléron viennent d'adresser un recours gracieux au ministère de la Transition écologique. © Archives D.L.

pour l'inauguration du parc éolien de Saint-Nazaire. Mais pas d'annonces ce jour-là. Le déplacement a finalement été reporté. ■

David Labardin